

QUARRÉ (*Paul*), Botaniste (Feluy, 28.07.1904 – Forest, Bruxelles, 07.03.1980). Epoux de Tonglet, Jeanne (Arlon, 09.12.1901 – Ixelles, Bruxelles, 17.03.1990) qui lui donna deux fils: Jacques et Jean-Paul.

En 1926, peu après être sorti de l'Ecole d'horticulture de Vilvorde, où il avait suivi le cours colonial, Paul Quarré fut engagé comme agent agricole par le Comité Spécial du Katanga (CSK). Cet organisme l'attacha au laboratoire vétérinaire d'Elisabethville avec le titre de botaniste et le chargea de recueillir des herbiers des plantes katangaises, plus particulièrement des espèces toxiques pour le bétail.

Le premier terme de Quarré au Congo commença en décembre 1926 par des herborisations sur le territoire de la ferme Hubert Droogmans. En 1930, Quarré entama son deuxième terme en parcourant les pâturages du Lomami. En janvier 1933, pour son troisième terme, il fut attaché à Elisabethville; il le resta jusqu'en 1946. Il devint conseiller adjoint, puis chef de division au CSK.

Le Jardin botanique national de Belgique possède une série complète ou presque des herbiers katangais de Quarré: elle comprend plus de huit mille deux cents numéros de récoltes; certains ont été décrits comme espèces nouvelles pour la science; plusieurs portent son nom. Quarré a aussi recueilli des insectes, entrés dans les collections du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren).

Quarré a consacré plusieurs publications aux plantes vénéneuses du Katanga, notamment à une anacardiacee, *Spondianthus preussii* Engler, et à une liliacée, *Urginea altissima* Baker. En 1945, en collaboration avec un vétérinaire, A. Mols, il publia une brochure de synthèse sur la question.

Ses autres publications se rapportent à l'amélioration des pâturages naturels ou artificiels du Katanga. Quarré estimait qu'il fallait assurer à chaque tête de bétail de 10 à 20 ha selon les endroits.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre royal du Lion.

Publications: Les plantes vénéneuses au Katanga. *Bull. Agric. Congo Belge*, 21: 501-504 (1930). — Considérations générales sur les pâturages du Lomami. *Agriculture et Elevage au Congo Belge*, 7: 146-148 (1932); *Ann. Médec. Vétérinaire*, 78: 60-67 (1933). — Deux plantes toxiques du Katanga: *Urginea altissima* Baker et *Spondianthus preussii* Engl. *Rev. Bot. Appl. & Agricult. Trop.*, 14: 211-214 (1934). — Le pois Cajan. *L'Esson Agric.*, 7 (1935). — Contribution à l'étude des pâturages katangais, considérations générales. *L'Esson Agric.*, 7 (1935). — Aperçu de nos connaissances actuelles sur la question de création et amélioration des prairies au Katanga. *L'Esson Agric.*, 7-9 (1940). — (En coll. avec MOLS, A.) Contribution à l'étude des plantes toxiques au Katanga. Elisabethville, Comité Spécial du Katanga, 72 pp. (1945). — Amélioration des pâturages naturels et création des pâturages artificiels au Katanga. Elisabethville, Comité Spécial du Katanga, 53 pp. (1945, rééd. 1950). — Contribution à l'étude du problème de l'érosion. Public. INEAC, hors-série, *C. R. Semaine agricole de Yangambi*, pp. 255-262 (1947).

23 août 2002.
A. Lawalrée (†).

Sources: Anonyme 1933. M. Paul Quarré. *La Tribune Horticole*, 18: 447. — Archives africaines (ministère des Affaires étrangères). — Jardin botanique national de Belgique (Meise), archives du département des spermatophytes et des ptéridophytes).